

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 janvier 2014

L'Autorité des marchés financiers et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution mettent en garde le public contre les activités de plusieurs sites Internet et entités qui proposent des investissements sur le forex sans y être autorisés.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) publient une mise à jour de la liste des sites Internet et entités proposant en France, sans y être autorisés, des investissements sur le marché des changes non régulé (forex). Ce communiqué est la septième alerte émise par l'AMF et l'ACPR depuis le 7 juillet 2011¹. Les informations contenues dans ce communiqué ne sont plus à jour.

La liste mise à jour est la suivante :

- www.4xp.com/fr / Forex Place Limited
- www.astonforex.com / Marketrade Ltd
- www.bforex.com / BFOREX Limited
- www.cfxmarkets.com / CFB International Ltd
- www.finanzasforex.com / Evolution Market Group Inc
- www.forextrada.com / Forextrada
- www.forextradition.com / Forex Tradition
- www.fxcast.com / Surplus Finance SA
- www.fxtrade.com / Genus Group Ltd

- www.gcitrading.com / GCI Financial Limited
- www.ihforex.com / Investment House International
- www.ikkotrader.com / IP International service
- www.instaforex.com / InstaForex Companies Group
- www.integralbroker.com / IB International Ltd
- www.investcapitalmarkets.com / ICM WORLDWIDE Ltd
- www.itcfx.com / Investment Formula Corporation
- www.itnfx.com / International Traders Network FX
- www.justrader.com / MT Capital Partners
- www.motionforex.com / Motion Forex Ltd
- www.netotrade.com / Neto Trade Global Investment
- www.obroker.com / Landkey Enterprises Inc
- www.sunbirdfx.com / Sunbird Trading limited
- www.tradaxa.com / Sisma Capital Limited
- www.tradmaker.com / Trading Technologies Limited
- www.trader369.com / IP International Service – AJ Browder

L'ACPR et l'AMF tiennent à rappeler les risques spécifiques attachés aux produits offerts au grand public sur le forex.

Avant de s'engager, vous devez vérifier que l'intermédiaire qui vous propose ou vous conseille des investissements figure bien sur la liste des établissements financiers autorisés à exercer en France (<https://www.regafi.fr>).

Si l'intermédiaire concerné ne figure pas sur ces listes, nous vous invitons fortement à ne pas répondre à ses sollicitations car celui-ci est en infraction avec la législation applicable et n'est pas tenu de respecter les règles élémentaires de protection des investisseurs, de bonne information ou de traitement des réclamations.

Vous avez des questions, des interrogations ?

Vous pouvez vous renseigner sur les sites internet suivants : Assurance-Banque-Epargne Info Service :

www.abe-infoservice.fr ou appeler au 0811 901 801 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

AMF : <http://www.amf-france.org> ou appeler au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

ACPR : <http://www.acpr.banque-france.fr>

Contacts Presse :


Direction de la communication de l'AMF - Florence Gaubert - Tél. : +33 (0)1 53 45 60 34 ou +33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

- ✎ L'Autorité des marchés financiers et l'Autorité de contrôle prudentiel alertent le public sur certaines activités sur le forex
- ✎ Liste des établissements financiers autorisés à exercer en France (REGAFI)

[1] Communiqués de presse du 7 juillet 2011, 20 septembre 2011, 22 mai 2012, 06 juillet 2012, 08 avril 2013 et 6 novembre 2013.

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ARTICLE

EPARGNE DE LONG TERME

13 mai 2026

Observatoire de l'épargne



COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

24 avril 2026

Dans un paysage de l'épargne de plus en plus digitalisé, l'AMF souligne l'importance de la qualité de l'information fournie aux épargnants lors du parcours investisseur



CONTRÔLE SPOT

SUPERVISION

24 avril 2026

Synthèse des contrôles SPOT sur le parcours client digitalisé



*Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*